

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 05 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de Décembre les membres du Comité Syndical se sont réunis à Souvigny à 17h30 sous la présidence de M. CHERVIER, Vice-Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	GRANSEIGNE Viviane TOURRET Marcelle
CESSET		NOYANT	PETIOT Yves MESMIN Christian
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	GUILLLOT Thierry LACOURT Véronique
CHATILLON	PETIOT Ghislaine	SAULCET	
CONTIGNY	BERTRAND Patrick	ST SORNIN	PETITJEAN Liliane BRUN Baptiste
CRESSANGES	CLUZEL Damien	LE THEIL	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
DEUX CHAISES		TREBAN	
LAFELINE	ROUDIER Bernard	TRONGET	
MEILLARD	ALLEAUME Frédéric	VERNEUIL	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
MONETAY S/ALLIER	FOVEAU Christine		
MOULINS COMMUNAUTE			
TOURRET Eric	CHERVIER Alain	SAUZEDE Loïc *	GAUTHIER René *
BRECHIGNAC Héline PFEIFFER Stéphane	GUESTON Jean-Pierre DEGUELLE Alain	ERAUD Robert BELIEN Martine	DESPHILIPON Jocelyne

* Suppléant

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, Mme DIJOUX Nicole, M. CHALMIN Maurice, M. BLANCHET François, Mme LACARIN Marie Françoise, Mme VISIONI Stéphanie, M. SIMON Yves, M. ARCHASSAL Didier, M. BURLAUD Jean Luc, M. DETERNES Alain, M. MALLET Richard, M. ALLIX Christian, Mme DENOUEL Laëtitia, Mme CABANEL Claire, M. GUILLAUMIN Clément,

Absents : M. MAITRE Alain, M. LINDRON Marc-Anthony, M. RIBIER Julien, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. ROCHE Philippe, M. RIBIER Sylvain,

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

En exercice	54
Présents	32
Votants	32
Procuration	0
Pour	32
Contre	0
Abstention	0

DEL20241205058

Objet : Tarifs 2025 – Conventions de vente en gros entre le Syndicat Mixte Rive Gauche Allier / le SIVOM Sioule et Bouble / le SIVOM Région Minière / le SIVOM Val d’Allier / le SMEA
Et entre le Syndicat Mixte Rive Gauche Allier / le SIVOM Nord Allier / le SIVOM Val d’Allier / le SIVOM Sologne Bourbonnaise.

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que dans le cadre de l’interconnexion des réseaux entre les Syndicat Mixte Rive Gauche Allier, Sioule et Bouble, Région Minière et Val d’Allier, des conventions de vente d’eau signées par les 4 SIVOM et le SMEA sont en application.

M. le Président rappelle l’article 6 de ces conventions : « Le prix sera révisable annuellement au mois de janvier de chaque année. Le prix subira la même variation de tarif que celle appliquée aux abonnés de la 1^{ère} tranche du SIVOM vendeur dans la limite de 5% d’augmentation par an. »

M. le Président propose au Comité Syndical d’établir le prix de l’eau pour 2025 à :

- 0,266 € HT / m3 dans le sens Syndicat Rive Gauche Allier vers le SIVOM Sioule et Bouble et le SIVOM Région Minière
- 0,240 € HT / m3 dans le sens Syndicat Mixte Rive Gauche Allier vers le SIVOM Val d’Allier.

M. le Président propose au Comité Syndical d’établir le prix de l’eau pour 2025, pour les autres conventions de vente en gros à :

- 0.147 € HT / m3 dans le sens Syndicat Mixte Rive Gauche Allier vers le SIVOM Sologne Bourbonnaise
- 0.692 € HT / m3 dans le sens Syndicat Mixte Rive Gauche Allier vers le SIVOM Nord Allier
- 0.745 € HT / m3 dans le sens Syndicat Mixte Rive Gauche Allier vers le SIVOM Val d’Allier.

Après avoir entendu l’exposé de M. le Président et en avoir délibéré, le Comité syndical approuve cette proposition à l’unanimité.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

A. DETERNES

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 003-200092526-20241205-DEL20241205058-DE